

**NOTICE**  
**PRIMUCELL FIP**

**1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT**

**Zoetis Belgium SA**  
Rue Laid Burniat 1  
B-1348 Louvain-la-Neuve

**2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

**PRIMUCELL FIP**, vaccin contre la péritonite infectieuse féline.

**3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)**

Le **PRIMUCELL FIP** est composé d'une fraction lyophilisée contenant une souche vivante atténuée thermosensible DF2-ts du coronavirus félin.

Fraction lyophilisée (titre minimal à la fin de la période de validité) :  
FIPV, souche DF2-ts : minimum  $10^{4.8}$  CCID<sub>50</sub> par dose  
Stabilisateur dérogation n° 42/1082

Fraction liquide : diluant (eau stérile) : 0.5 ml par dose.

**4. INDICATION(S)**

Le **PRIMUCELL FIP** est un vaccin monovalent destiné comme une aide dans la protection contre la péritonite infectieuse féline (réduction de la mortalité et des signes cliniques).

La mise en place de l'immunité se fait approximativement 3 semaines après la seconde dose du schéma de primo vaccination.

La durée d'immunité est d'au moins 12 mois (celle-ci n'a été établie qu'avec une souche homologue).

**5. CONTRE-INDICATIONS**

- Ne pas utiliser une voie d'administration non-recommandée.
- Ne pas vacciner des animaux ayant des signes cliniques de maladie.
- Ne pas administrer à des chattes en gestation.
- Ne pas vacciner des chats dans un délai d'un mois après l'administration de sérum hyper immun ou de médicaments immunodépresseurs.
- Il est déconseillé de vacciner des chats avant l'âge recommandé.

**6. EFFETS INDÉSIRABLES**

Les effets secondaires sont rares ; parfois il est néanmoins possible que des étternuements ou une augmentation passagère de la température rectale soient observés, si cela se produit, aucun traitement spécifique au-delà du symptomatique n'est indiqué. Dans de très rares cas une hypersensibilité peut se produire.

**7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)**

Chats âgés de 16 semaines ou plus.

## 8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Reconstituer les constituants du flacon vaccin avec l'entièreté du diluant stérile (0.5 ml) en utilisant le compte-gouttes fourni.

Administrer la moitié de la dose (0.25 ml) dans chaque narine.

Le vaccin doit être utilisé immédiatement après la reconstitution et ne peut être conservé.

### **Schéma de vaccination :**

Primovaccination des chats âgés de 16 semaines ou plus :

2 doses de **PRIMUCELL FIP**, administrées à intervalle de 3 semaines, sont requises pour conférer une immunité active vis-à-vis du virus.

### **Rappel :**

Une revaccination annuelle avec une dose unique de vaccin est recommandée.

## 9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Aucun.

## 10. TEMPS D'ATTENTE

Non applicable.

## 11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Le vaccin doit être conservé entre +2° C et + 8° C à l'abri de la lumière.

Ne pas congeler.

Le vaccin doit être utilisé immédiatement après sa reconstitution.

La fraction lyophilisée à une validité de 24 mois. La durée de validité n'est valable que pour les vaccins conservés aux températures susmentionnées.

Se référer à la date de péremption sur l'emballage en face de la mention EXP. : (mois/année).

## 12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

- Pour usage intra-nasal uniquement.
- Garder hors de la portée et de la vue des enfants.
- Si une réaction anaphylactique se produisait, administrer immédiatement une préparation adéquate à base d'adrénaline ou équivalent.
- De manière générale, si une réaction d'hypersensibilité se produisait, administrer une préparation adéquate à base d'adrénaline ou équivalent.
- S'assurer que l'équipement de vaccination est propre avant et durant la vaccination.
- L'utilisation du vaccin n'est pas recommandée durant la gestation et la lactation.
- Des études d'interférences immunologiques, il ressort que le **PRIMUCELL FIP** peut être administré simultanément avec les vaccins Felocell CVR-C, Felocell CVR et Felocell RC.

## 13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Les mesures de précaution adéquates doivent être prises pour que le produit ne se retrouve pas dans le milieu environnant.

**14. DATE DE LA DERNIERE NOTICE APPROUVEE**

Juillet 2013.

**15. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES**

BE-V164001

Sur prescription vétérinaire.